

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE DÉCRET

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	26.05.2015	12:03	15.148	DJSC	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe libéral-radical

Titre: Projet de décret portant révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE)
(Election des exécutifs communaux)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition de la commission...
décrète,

Article premier La Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE), du 24 septembre 2000, est modifiée comme suit:

Article 95

⁴Le Conseil communal est élu par le Conseil général.

Art. 2 Le présent décret est soumis au référendum obligatoire.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil:

Le président,

La secrétaire générale,

